

Monument commémoratif national de la mission du Canada en Afghanistan

Novembre 2019





APERÇU

- En mai 2014, le gouvernement du Canada a annoncé la construction d'un monument pour commémorer la mission du Canada en Afghanistan.
- Le monument commémorera l'engagement et les sacrifices des Canadiens qui ont servi en Afghanistan, de même que le soutien qui leur a été apporté par les Canadiens au pays.
- En juin 2019, le conseil d'administration de la Commission de la capitale nationale a autorisé l'utilisation d'un terrain situé près du Musée canadien de la guerre pour y accueillir le monument.
- En août 2019, Patrimoine canadien a lancé la première phase d'un concours pour la conception du monument (demande de qualifications).
- *rédaction*



CONTEXTE

- Un financement de 5 millions de dollars avait été prévu dans le budget de 2014 pour la construction du monument.
- Les partenaires interministériels comprennent notamment :
 - Anciens Combattants Canada, qui a la responsabilité de promouvoir la reconnaissance et le souvenir des réalisations et des sacrifices des militaires qui ont servi le Canada, sera le promoteur du projet et financera cette initiative;
 - Patrimoine canadien, qui a la responsabilité de diriger la construction de monuments nationaux sur les terrains fédéraux dans la région de la capitale nationale, sera le gestionnaire de projet;
 - la Commission de la capitale nationale, qui a la responsabilité de coordonner l'aménagement des terrains fédéraux dans la région de la capitale nationale, accordera les autorisations liées à l'aménagement de ces terrains et à la conception, dirigera la mise en œuvre du projet (conception et construction) et assumera la propriété du monument une fois la construction de celui-ci terminée.
- Le ministère de la Défense nationale assumera un rôle consultatif, étant donné que ce monument rend hommage aux membres actuels des Forces armées canadiennes et à ceux qui ont perdu la vie pendant cette mission.
- Il a été primordial de trouver l'endroit qui se prêtait le mieux à ce monument. Pour ce faire, plusieurs sites ont été envisagés, des études de faisabilité ont été entreprises et des consultations auprès des intervenants ont été menées.



PROCHAINES ÉTAPES : ÉCHÉANCES À RESPECTER

- **Novembre 2019** : Signature du protocole d'entente par Anciens Combattants Canada, Patrimoine canadien et la Commission de la capitale nationale.

rédaction



PROCHAINES ÉTAPES : ÉCHÉANCES À RESPECTER (suite)

rédaction



Questions